



L'activité débute en avance sur l'écopôle d'Alexandre Lanfranchi

Viggianello I, puis II en 2019. Entre situation tendue et collectif citoyen qui bloque l'accès au centre de tri pendant des mois. Aujourd'hui, un an et demi plus tard, il fallait agir : le projet voit enfin le jour



Jusqu'à présent, Alexandre Lanfranchi était gestionnaire et exécutant pour le compte du Syvadec sur Viggianello II.

Le projet a été officiellement déposé en préfecture pour la première fois en 2015. À l'époque, les erreurs d'enfouissement commencent à déborder, les réquisitions préfectorales pointent le bout de leur nez, et les déchets, s'ils ne sont pas encore dans les rues, menacent d'être expédiés manu militari vers le Continent. On parle alors de crise de déchets, d'horizon bouché et de l'export comme solution. Alexandre Lanfranchi, gestionnaire et simple exécutant pour le compte du Syvadec sur

Viggianello I, s'agite déjà depuis 2012 à la création d'un nouveau site, voisin du centre actuel, pour aller trier et enfouissement. Il fondera ensuite novembre 2019 pour que la préfète Iolande Chevalier signe l'arrêté autorisant l'exploitation du « projet d'écopôle » de la société Lanfranchi Environnement, communément appelé Viggianello II. Parallèlement, la situation dans le Vallée n'a jamais été aussi tendue. Le collectif citoyen Valdu l'Indu va bloquer pendant quatre mois et demi l'accès des camions benins au

centre d'enfouissement et de tri de Viggianello (hors ceux de la CCSVT). Avant que la crise s'arrête et le confinement balaprenne. Un an et demi plus tard, jeudi 22 avril 2021. Le démarrage de l'activité à l'écopôle vient de débiter, sur demande de la préfecture et du Syvadec. Pris de deux mois avant ce qu'avait programmé Alexandre Lanfranchi, qui a obtenu les autorisations de la Dreal la semaine dernière. Un peu pressé certes. Mais une mesure nécessaire, afin d'éviter un enlèvement rebondissement.



Le nouveau centre d'enfouissement a une densité d'une tonne de poubelles au m².

« Nous avons ouvert prématurément ce centre parce que Viggianello II a fermé plus tôt que prévu à un mois près, et on allait encore une fois se retrouver avec les déchets dans les rues », indique le propriétaire des lieux.

Demandes de l'Etat et du Syvadec

quintaine de postes sont été créés (surveillance, tri manuel, entretien, chauffeurs, mécaniciens, sécurité, agents d'accueil). Pour l'instant, au niveau de l'activité à l'écopôle, rien ne change véritablement avec Viggianello I. Une quinzaine de camions transiteront chaque jour sur le site, 250 à 300 tonnes de déchets sont enfouies

certifié et aux normes, avait une capacité administrative de 110 000 tonnes par an.

Sur l'écopôle - Viggianello II - on est à 50 000 tonnes (en année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre) dont 50 000 pour le Syvadec. On sait que le site de Prunelli d'une capacité de 43 000 tonnes annuelles connaît réga-

Un risque pour le Rizzanese ?

Site actuel de Viggianello I. Dès 1976, l'endroit accueillait une décharge sauvage. Les poubelles étaient brûlées, le liquide résiduel s'échappait dans la nature.

« Jusqu'en 2016, les poubelles sont brûlées archaïquement, mais les eaux du Rizzanese n'ont jamais été souillées. Et la population à l'époque ne s'en inquiétait pas », fait observer Alexandre Lanfranchi. « Aujourd'hui, alors que ces jus sont brûlés et l'atmosphère assainie, il est impossible que cela arrive, dans le Rizzanese ne peut pas être exposé. » Des prélèvements sont réalisés très régulièrement par les services de la préfecture et la Dreal puis analysés par des laboratoires agréés et normés. « En 40 ans, rien n'a été constaté d'anormal. Les ruisseaux phé-



En 10 ans, quelque 700 000 tonnes de déchets ont été enfouies à Viggianello I.

« Les ruisseaux n'ont jamais été pollués. »

A-FJ

L'urgence imposait d'agir. Besoin de réaliser la chaîne de tri et les travaux de voirie et réseaux divers. Mais l'accès sur les limitaires et l'aspect esthétique, pour donner une harmonie au site. Coût total du projet : 10 millions d'euros. Durant quelques semaines, les déchets sont été mis directement à l'enfouissement, sans passer par la case tri. « Aujourd'hui, sur Viggianello I, je n'ai pas qu'un simple exécutant pour le compte du Syvadec. Désormais, je prends la responsabilité de tout ce qui va bien ou mal au niveau de l'écopôle », assure-t-il. Une trentaine de personnes vont travailler sur le site. « Les employés de Viggianello I sont maintenus et une

quotidiennement, en moyenne. La Société de traitement des ordures ménagères (Stoc) était ouverte. L'enfouissement est reparti équilibrément (50/50), entre les deux territoires. » La Stoc de Prunelli a encore quelques mois avant sa fermeture. Mais lorsque le centre d'enfouissement de Prunelli sera stop aux ordures ménagères d'autres intérêts que celle de la communauté de communes Fium'Orbu-Camellu, cela sera les 2/3 des déchets pour l'écopôle.

Les travaux achevés en juin

Viggianello I, premier centre d'enfouissement de Corse à être

serement des autorisations partielles. Pourrait-on voir l'écopôle réquisitionné par arrêté préfectoral dès cette année ? « Tant qu'il n'y a pas assez de centres en Corse, Viggianello sera mobilisé pour accueillir les volumes supplémentaires. Ce choix ne s'appartient pas, mais je ne m'y oppose pas car je préfère voir les déchets traités dans un centre que balayer dans les rues, avec le linceul qui coule à même le sol ». A ce jour cependant, pas de menace de réquisition pour 2021. La crise sanitaire, l'activité à Viggianello I pendant quatre mois et l'inauguration de l'écopôle laissent augurer une première année sans flux tendu à Viggianello II.

ANGE-FRANÇOIS ISTRIA

Une chaîne pour tout trier avant d'enfouir

Insérer un peu de patience. Si ce n'est pas en avril, cela sera pour bientôt. C'est à dire, on connaît déjà. Mais comment va fonctionner la chaîne de tri qui doit être opérationnelle mi-juin, et qui sera toute la différence avec Viggianello 1 ? « Viggianello II est donc la continuité de Viggianello I en ce qui concerne le volume et de la typologie des déchets. L'élément qui change c'est qu'ils seront triés et valorisés avant d'être enfouis », développe Alexandre Lanfranchi. À l'écopôle, les camions remplis de déchets seront basculés dans une fosse à bords trois ouvertures qui permet d'accueillir trois camions-bennes simultanément).

À partir de là, tout est conduit vers la chaîne de tri. Grâce à un

grappin, les matières sont transportées via un convoyeur jusqu'à un crible qui va séparer l'organique (matière inférieure à 40 mm). Le reste est acheminé sur la table de tri pour séparer toutes les matières. En bout de course, une cabine dans laquelle une dizaine de personnes effectuent le tri à la main, avec des bennes sous la chaîne de tri. « La matière va servir dans la benne en continu et sera mise en balle pour être exportée vers des centres de valorisation sur le Continent ou en Europe, pour lui donner une seconde vie. » Alexandre Lanfranchi estime environ à 30 % de matières récupérées. Sans l'écopôle, elles partiraient directement à l'enfouissement. L'écopôle reçoit des OM mais aussi du déchet

industriel banal (DIB) comme à Viggianello 1. « Aujourd'hui, les centres doivent être polyvalents. » Ce dispositif qui allie tri et enfouissement n'est pas nouveau. « J'ai simplement été voir ce qui se passe ailleurs. Si j'avais inventé le système de l'écopôle, j'aurais déposé le brevet », plaisante Alexandre Lanfranchi.

Alors que les chaînes de tri de la Cals et de la Caps seront effectives, si tout va bien, en 2024-2025, l'écopôle va offrir un large aperçu de ce qui peut déjà se faire en Corse. « Si on tirait l'écosystème en 2015 quand j'ai déposé le dossier de l'écopôle, on n'aurait pas à créer des usines de tri en 2025, mais elles seraient peut-être déjà en place aujourd'hui. »

A.-F.J.



L'écopôle ne se dévoilera totalement qu'au mois de juin.

A.-F.J.